

**Domaine Santé MScSa**
**Orientation : Sage-femme**
**EDUCATION POUR LA SANTÉ EN PÉRINATALITÉ : ENJEU DE SOCIÉTÉ**
**1. Caractéristiques du module**
**Code** : S.SA.371.SFEDU.F.21

**Degré d'études** :  Bachelor  Master

**Année académique** : 2021-2022

**Année d'études** :  1<sup>er</sup>  2<sup>e</sup>  3<sup>e</sup>
**Crédits ECTS** : 5

**Type** :  Module obligatoire

 Module optionnel obligatoire

 Module optionnel

**Catégorie** :  Module principal

 Module lié au module principal

 Module facultatif ou complémentaire

**Niveau** :  Module de base

 Module d'approfondissement

 Module avancé

**Organisation temporelle** :

 Module sur 1 semestre

 Semestre d'automne

 Module sur 2 semestres

 Semestre de printemps

**Langue principale d'enseignement** :

 Français

 Allemand

 Anglais

**Temps de cours** : 30h

**Temps de travail personnel individuel** : 120h.

**Lieu de cours** : Haute école de santé Genève et Haute école de santé Vaud

**2. Prérequis**
 Avoir validé le/les modules

 Avoir suivi le/les modules

 Pas de prérequis

 Autres :

**3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage**

Rôles majeurs exercés

 Rôle d'expert

 Rôle de manager

 Rôle d'apprenant et de formateur

 Rôle de communicateur

 Rôle de promoteur de la santé

 Rôle de professionnel

 Rôle de collaborateur

**Compétences principales visées**

Am1. En s'appuyant sur son expertise professionnelle, évaluer et mettre en perspectives les données de la recherche spécifiques de leur domaine et mettre en œuvre des innovations en réponse à des problématiques de santé.

Bm4. Créer et proposer une politique d'information ciblée, facilitant l'accès des connaissances autour de la prévention de la santé de la femme, de l'enfant et de la famille

Cm1. Coopérer avec des pairs et d'autres professionnels selon des règles de management participatives et actualisées afin d'ajuster les décisions et les pratiques y correspondant.

Dm2. Implémenter des innovations pour la promotion de la santé avec les stratégies spécifiques à chaque organisation, les gérer de manière appropriée en anticipant les ressources nécessaires au dispositif.

Em1. Organiser et piloter, dans des commissions interprofessionnelles, un programme approprié de prévention et de promotion de la santé destiné aux femmes, aux enfants et aux familles.

Em3. Évaluer l'influence des paramètres interculturels dans les processus de santé des femmes et des familles et proposer des orientations aux décideurs et aux médias.

Fm2. Mener des recherches dans le contexte professionnel et formuler des recommandations pour des offres – inédites ou actualisées - de prestations légitimées.

Gm4. Contribuer avec détermination au développement et à l'identité professionnelle générée par les nouvelles théories et connaissances du domaine spécifique, les adapter et les divulguer pour l'exercice professionnel.

**Objectifs généraux du module**

- Intégrer et mobiliser les concepts théoriques de la promotion de la santé et la prévention en périnatalité
- Identifier les déterminants de santé et discuter des politiques de santé et des enjeux de santé publique dans le domaine de la périnatalité
- Mettre en évidence les grands concepts d'éducation et les différents courants pédagogiques
- Discuter des stratégies éducatives et compétences professionnelles à développer en matière d'éducation pour la santé en périnatalité
- Mener une réflexion critique basée sur la littérature scientifique des différents outils d'entretien et de leur efficacité en termes de promotion de la santé en périnatalité
- Apprendre à conceptualiser un projet en éducation pour la santé, l'implémenter et l'évaluer
- Approfondir le concept de leadership lors de création de projet en santé publique dans le domaine de la périnatalité
- Mettre en perspective différents projets en lien avec l'éducation pour la santé en périnatalité
- Travailler les stratégies interprofessionnelles impliquant les différents acteurs lors d'actions éducatives
- Identifier les forces et limites de l'interdisciplinarité et discuter des solutions

## 4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

### Contenus (cf. plan de cours)

- Concepts théoriques de la promotion de la santé en périnatalité
- Les politiques de santé et les enjeux de santé publique
- Concepts théoriques d'éducation pour la santé
- Conceptualisation d'un projet, son implémentation et son évaluation
- Concepts théoriques du leadership
- Présentation de projets/ actions éducatives en périnatalité (hospitalier, en cabinet, dans les pays en voie de développement)
- Contextualiser les modalités d'éducation pour la santé en situations périnatales complexes
- Intégration de l'interprofessionnalité dans les projets d'éducation à la santé en périnatalité, modèle de réseau de soin périnatal
- Spécificités sur les compétences interprofessionnelles

### Formes d'enseignement et d'apprentissage

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'enseignement peuvent connaître des adaptations au cours du semestre : possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> co-modal <-> à distance synchrone <-> à distance asynchrone) ; possibilité de décaler des enseignements et activités dans le temps ; possibilité de modalités d'enseignement alternatives.

Cours théoriques ex cathedra. Certains cours pourront être proposés dans une forme à distance via une plateforme de visio-conférence adaptée.  
Lectures d'articles ou d'ouvrages avant le cours  
Classe inversée.

**Exigences de fréquentation** : Les cours sont suivis régulièrement. En cas d'absence, les étudiantes sont responsables du rattrapage des contenus manqués.

## 5. Modalités d'évaluation et de validation

### Modalités de validation

Un travail écrit de 5 pages (maximum) validera ce module.

Il consistera à envisager une action éducative en périnatalité selon les critères suivants :

- Identifier une situation de terrain avec un contexte spécifique (introduction)
- Définir les déterminants de santé concernés
- Définir les objectifs visés et les actions qui en découlent
- Choisir un/ les outils pédagogiques de choix et les argumenter
- Proposer une action éducative adaptée
- Prendre en considération les différents professionnels de la santé
- Projeter l'évaluation du projet

La date de reddition du travail est spécifiée en début de module.

### Notes :

L'évaluation est notée de 6 (meilleure note) à 1, arrondie au ½ point. Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'évaluation peuvent connaître des adaptations au cours du semestre.

## 6. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

Remédiation possible en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4

Modalités de la remédiation :

Un travail complémentaire sera demandé selon des modalités précisées au moment de la décision de remédiation. La note de remédiation remplacera la note précédente.

La date ou semaine de la remédiation sera précisée au moment de la décision de la remédiation.

### Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation

## 7. Bibliographie principale

Breton, E., Jabot, F., Pommier, J., Sherlaw, W., (Eds). (2017). La promotion de la santé : comprendre pour agir dans le monde francophone. Paris : Presses de l'EHESP.

Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. (2018). Leadership de la santé publique pour favoriser l'équité en santé : une revue de la littérature. Antigonish (N.-É.), Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, Université St. Francis Xavier.

Document d'information établi pour la Consultation internationale sur le renforcement du leadership et de la gestion dans les pays à faible revenu, Accra, 29 janvier – 1er février 2007. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2007. <http://www.who.int/management/backgroundpaper.pdf>

Etat de Vaud. Canevas de présentation d'un projet relatif à la prévention, à la promotion de la santé ou à la lutte contre les addictions sollicitant un financement du canton de Vaud. <https://www.vd.ch/themes/sante-soins-et-handicap/prevention-et-maladies/appel-a-projets/>

Favez, N. (2017). *Psychologie de la coparentalité: Concepts, modèles et outils d'évaluation*. Paris : Dunod.

Frascarolo-Moutinot, F., Fivaz-Depeursinge, E., Favez, N. (2009). La consultation systémique : une interface entre recherche et clinique, *Thérapie Familiale*, 30, pp. 167-176. doi: 10.3917/TF.092.0167

Lamour, P. & Brixi, O. (2016). *Education pour la santé : entre conceptions dominantes et conceptions alternatives*. Les grands enjeux de santé publique, p. 203-208

Manderscheid, J-C. 1994. *Modèles et principes en éducation pour la santé*. Revue française de pédagogie, n°107, p81-96

Misra, D. P., Grason H. (2006) Achieving safe motherhood: Applying a life course and multiple determinants perinatal health framework in public health. *Women's Health Issues* 16 (2006) 159–175

OMS (2016). Déclaration de Shanghai sur la promotion de la santé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

OMS, UNFPA, International Confederation of Midwives. L'état de la pratique de sage-femme dans le monde 2014 - sur la voie de l'universalité. Le droit de la femme à la santé. Genève : Organisation Mondiale de la Santé 2014.

Orglia Ikhilor, P., Hasenberg, G., Kurt, E., Stocker Kalberer, B., Cignacco, E., Pehlke-Milde, J. (2017) *Une communication sans barrière dans les soins obstétricaux aux migrantes allophones-BRIDGE*.

Pineault R. & Daveluy C. (1995). *La planification de la santé ; concepts, méthodes, stratégies*. Montréal : Editions nouvelles

Piperini MC. 2016. *L'éducation pour la santé. Théories, pratiques et méthodes d'évaluation*. De Boeck supérieur, Bruxelles.

Promotion Santé Suisse <https://promotionsante.ch/>

Quint-Essenz <https://www.quint-essenz.ch/fr/>

REPS (2014). Ressources méthodologiques pour élaborer un projet en promotion de la santé. Modèles : Outil de catégorisation des résultats (2005) de Cloetta B et al, PRECEDE-PROCEDE (1991) de Green LW & Kreuter MW, Preffi 2.0 (2003) de Molleman GRM et al. <http://www.irepsreunion.org/v2/wp-content/uploads/downloads/2014/10/Ressources-m%C3%A9thodologiques-pour-%C3%A9laborer-un-projet-en-promotion-de-la-sant%C3%A9.pdf>

Salas, E., Diaz Granados D., Klein C. (2008). Does team training improve team performance? A meta-analysis. *The Journal of the Human factors and Ergonomics society*, 50(6), p. 903-933.

Simkin, P. (2017) Should ACOG support childbirth education as another means to improve obstetric outcomes? *Birth*, 44, pp. 293-297.

Staines, A, Baralon Ch., Farin A. (2016). Teamstepps, des outils de travail en équipe pour la sécurité des patients. *Risques et Qualité*. 13 (3), p.159-164

Stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé à l'horizon 2030. [https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/EB144/B144\\_26-fr.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB144/B144_26-fr.pdf)

## 8. Responsable du module et enseignants

**Responsable** : Chantal Razurel

**Enseignants** : Ch. Razurel, J. Sormani, Isabelle Cornet, Maud Elmaleh, Caterina .Montagnoli

30.6.2021 / CRA

Validation : 21.09.2021 / LSA